

**PROCÈS-VERBAL DE LA RÉUNION DU CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT DE  
L'ÉCOLE INTERNATIONALE DE SAINT-SACREMENT  
1430 Ch Sainte-Foy, Québec QC G1S 2N8**

**Le 4 avril 2023 à 17h00 à l'école internationale de Saint-Sacrement  
Centre de services scolaire de la Capitale**

<b>Étaient présent(e)s :</b>	
Madame Sonia Chouinard	Membre parent, présidente
Madame Caroline Ouellet	Membre parent
Madame Amélie Petitclerc	Membre parent
Madame Marta Sofia Patrocino	Membre parent, vice présidente
Monsieur Peter Allen	Membre parent, substitut
Madame Chantal Hill	Enseignante
Madame Marie-Ève Couture	Spécialiste en éducation physique
Madame Nathalie Hamel	Enseignante
Madame Claudia Cloutier	Responsable du service de garde
Madame Chantal Savoye	Membre de la communauté
Madame Caroline Blais	Directrice
<b>Étaient absent(e)s :</b>	
Madame Marie-Hélène Dufour	Membre parent
<b>Invités</b>	

- 
- 1. OUVERTURE DE LA RÉUNION, CONSIGNATION DES PRÉSENCES ET VÉRIFICATION DU QUORUM**  
Constatant qu'il y a quorum, la présidente déclare l'ouverture de la séance du Conseil d'établissement à 17h04
  - 2. ACCUEIL**  
La direction et la présidente souhaitent la bienvenue aux membres du Conseil d'établissement et plus spécifiquement à Monsieur Peter Allen, membre parent substitut, et Madame Chantal Savoye, membre de la communauté.
  - 3. QUESTIONS DU PUBLIC**  
Des enseignants viennent informer le conseil d'établissement que la convention collective des enseignants est échue et demandent l'appui du conseil.

**4. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**

(CÉ : 01/04/2023)

CONSIDÉRANT QUE les membres du CÉ ont pu consulter l'ordre du jour à l'avance;

CONSIDÉRANT qu'il n'y a pas de point ajouté à l'ordre du jour;

IL EST PROPOSÉ QUE l'ordre du jour soit adopté sans modification.

L'ordre du jour est ADOPTÉ à l'unanimité sur proposition de Caroline Ouellet et appuyée par Nathalie Hamel.

**5. ADOPTION DES PROCÈS-VERBAUX DU 23 FÉVRIER 2023**

(CÉ : 02/04/2023)

CONSIDÉRANT QUE les membres du CÉ ont pu prendre connaissance du document à l'avance;

CONSIDÉRANT QUE le document est conforme aux propos tenus;

IL EST PROPOSÉ QUE le procès-verbal de la réunion du 23 février soit adopté avec quelques modifications..

Le procès-verbal du 29 novembre est ADOPTÉ à l'unanimité sur proposition de Mme Marie-Ève Couture et de Mme Chantal Hill.

**6. SUIVI AU PROCÈS-VERBAL DU 23 FÉVRIER 2023**

**7. Encadrement relatif à la publicité, aux contributions financières et aux activités de financement**

La direction apporte les nuances demandées quant aux rôles du conseil d'établissement et de la Fondation. En fait, la Fondation pourra toujours avoir lieu et assurer le suivi des campagnes de financement, mais devra rendre des comptes au conseil d'établissement.

**10. Temps des spécialités**

La direction mentionne qu'il est possible d'attribuer du temps des spécialistes à la matière Arts Plastiques. Toutefois, le temps attribué de 540 minutes aux spécialités sera réparti.

**DÉCISION :**

---

**7. PRINCIPES D'ENCADREMENT DES COÛTS DES FRAIS CHARGÉS AUX PARENTS**

(CÉ 03/04/2023)

La direction présente le document concernant les principes d'encadrement des coûts des frais chargés aux parents.

Considérant la hausse des coûts pour le matériel et les fournitures scolaires, le conseil est en accord avec les modifications concernant les contributions financières exigées et apporte les corrections au document.

**8. HORAIRE DU PRÉSCOLAIRE POUR L'ANNÉE SCOLAIRE 2023-2024**

(CÉ: 20230404-001)

La direction présente la demande de modification pour l'horaire pédagogique des élèves du préscolaire. Une résolution est approuvée à l'unanimité.

**9. APPROBATION DES JOURNÉES PÉDAGOGIQUES**

(CÉ: 04/04/2023 )

La responsable du service de garde, Mme Claudia Cloutier, présente les activités prévues pour l'année scolaire 2023-2024 lors des journées pédagogiques. Deux types d'activités sont proposés: thématique à l'école ou sortie scolaire.

Les journées pédagogiques sont APPROUVÉES à l'unanimité sur proposition de Mme Marie-Ève Couture et de Mme Chantal Hill.

**10. PROJET ÉDUCATIF**

La consultation aux parents pour le projet éducatif de l'école a été lancée à compter du lundi 27 février et ce, jusqu'au vendredi 17 mars. 52 parents ont répondu au sondage.

**11. CALENDRIERS SCOLAIRES 2023-2024 À 2025-2026**

La direction présente les calendriers scolaires des prochaines années scolaires.

**12. ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DE PARENTS 2023-2024/ RENCONTRES AVEC LES ENSEIGNANTS**

Avec l'accord du conseil d'établissement, la direction fixera les prochaines rencontres du début d'année scolaire comme suit:

L'assemblée générale des parents aura lieu le 7 septembre 2023 à 17h00

La rencontre de parents pour le préscolaire aura lieu le jeudi 24 août à 17h00

La rencontre de parents 1e, 2e et 3e année aura lieu le jeudi 31 août à 17h00

La rencontre de parents 4e, 5e et 6e année aura lieu le jeudi 14 septembre à 17h00

**13. CORRESPONDANCE ET INFORMATIONS :**

**13.1 DE LA PRÉSIDENTE**

AUCUN SUIVI

**13.2 DE LA REPRÉSENTANTE DU SERVICE DE GARDE**

AUCUN SUIVI

**13.3 DE LA FONDATION**

La représentante de la Fondation mentionne que la loto Saint-Sacrement sera de retour cette année avec plus de 3000\$ en prix. Plus d'informations lors des prochains mois. De plus, elle précise que la vente de chocolaines va de bon train et que la Fondation amasse plus de 350\$ par vente.

**13.4 DE LA DIRECTION D'ÉTABLISSEMENT**

La direction de l'école informe le conseil de plusieurs points en vrac:

- La demande de financement à Desjardins a été acceptée pour le parc-école.
- Elle mentionne qu'elle recevra plus d'informations concernant le report ou non du programme Culture et citoyenneté québécoise.
- Elle précise qu'elle accueillera 15 classes l'an prochain, soit le même nombre que cette année.
- Elle ajoute que le comité du préscolaire et de la 1<sup>ère</sup> année se sont concertés afin de favoriser une transition saine et positive entre les différents niveaux.
- Enfin, elle mentionne avoir reçu une allocation afin d'offrir un soutien additionnel aux classes.

**14. AUTRES SUJETS**

Aucun

**15. LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE**

**(CÉ : 05042023)**

CONSIDÉRANT que l'ordre du jour est épuisé;

IL EST PROPOSÉ de LEVER la séance ordinaire du Conseil d'établissement à 18h23

La séance est LEVÉE sur proposition de Mme Claudia Cloutier et Marta Sofia Patrocinio